

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE IBERVILLE

N° : 755-06-000006-193

DATE : 27 mars 2024

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.

ROSELINE BOUDREAU
Demanderesse

c.
2M RESOURCES INC.
et
9107-3957 QUÉBEC INC
et
4502175 CANADA INC.

Défenderesses
et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Mise en cause

JUGEMENT

- [1] **VU** la demande en prolongation de délais et les motifs y exposés;
[2] **VU** la modification proposée du protocole de l'instance;
[3] **VU** le consentement des parties.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **PROLONGE** le délai pour la mise en état du dossier au 29 novembre 2024;

[5] **ENTÉRINE** les modifications suivantes au protocole de l'instance

communication de l'expertise - poussières et odeurs : 12 avril 2024

communication des pièces en demande : 19 juillet 2024

communication des contre-expertises en défense : 15 octobre 2024

communication des pièces des défenderesses : 1er novembre 2024

le dépôt de la demande d'inscription pour instruction et jugement : 29 novembre 2024;

[6] **SANS FRAIS.**

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Me Vincent Kaltenback
BARRETTE & ASSOCIÉS AVOCATS.
Avocats pour la demanderesse

Me Antonin Roy
REXLEX AVOCATS
Avocats pour les défenderesses

Me Marcio Gutierrez
BERNARD ROY, JUSTICE QUEBEC
Avocats du mis en cause

Date d'audience : Sur dossier